

Votre coopération est demandée concernant notre visite chez vous pour obtenir des « informations de résidents »



Cette visite est faite à chaque famille ou bureau par des policiers de « chuzaisho » ou « koban », ayant pour but d'écouter vos avis et demandes, et de vous fournir des renseignements utiles pour prévenir des crimes/accidents dans les environs.



Votre coopération est demandée pour compléter la fiche « informations de résidents » :

Vous êtes prié, à notre première visite, de remplir la fiche « informations de résidents ».
Veuillez inscrire l'adresse, les noms/prénoms ainsi que le point de contact en cas d'urgence.

Utilisations de fiche « informations de résidents » :

La fiche remplie sera utilisée dans des cas urgents comme ce qui suit:

- Quand vous êtes victime d'un incendie ou d'un séisme;
- Quand un membre de votre famille est victime, hors de chez vous, d'un accident ou d'un crime.

Veuillez comprendre l'objectif de cette fiche et prêter votre coopération pour la compléter.

Préfecture de Police de Tokyo